



Questions récurrentes sur le tabagisme

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 7 janvier 2004

Y a-t-il un seuil de nocivité pour le tabagisme actif ? Un médecin m'a dit que 5 cigarettes par jour ne représentaient pas de danger significatif.

D'autre part, un autre médecin m'a affirmé qu'il n'existait pas d'étude concluant au danger du tabagisme passif sur le lieu de travail (dans le cas de tabagisme de la part des collègues uniquement). Cela m'a étonnée, car il me semble que globalement, le temps passé au travail est loin d'être négligeable en comparaison du temps que l'on peut passer avec un conjoint fumeur. Or ce médecin disait bien que des études existaient sur les méfaits du tabagisme passif dû au conjoint.

Merci

Réponse :

Il y a deux seuils :

- celui de la dépendance qui est franchi dès que la consommation, fût-elle d'une cigarette par jour, devient régulière. On sait en effet que le tabac est très addictif.
- celui de la dangerosité pour la santé dont on ne sait pour l'instant que dire qu'elle est beaucoup plus corrélée à la durée d'exposition qu'à la quantité de produits inhalés.

Concernant les dangers du tabagisme passif, Voici quelques [bonnes lectures](#) pour asseoir votre conviction :

- Groupe de Travail Tabagisme Passif de mai 2001 présidé par le Professeur Dautzenberg,
- Communiqué du CIRC du 19 juin 2002
- Rapport Cancer commandé par le ministre de la santé
- Convention cadre OMS publiée en 2003 et signée par plus de 150 pays.

Il est évident qu'il ne peut pas y avoir des degrés de nuisance différents du seul fait que ce tabagisme serait ménager ou professionnel.